

Réf: Dossier 237165

Avis de constitution

SOCIETE SOCIETE « AIR MASTER PRO »

Siège Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE, NON
LOIN DE CELPAID 01 BP 622 ABIDJAN 01, LOT 90 ILOT 7
PARCELLE 252 SECTION NP, Lot 90, Ilot 7

Aux termes de la DSV et des Statuts SSP en date du 17 Juil 2023, et enregistrés au CEPICI le 20 Juil 2023, il a été constitué une SARL aux caractéristiques suivantes :

Dénomination : SOCIETE « AIR MASTER PRO »

Objet : La société a pour objet en COTE D'IVOIRE :
-CONSTRUCTION GENERALE (Btp, route, aménagement lotissement et activités annexes)
-IMMOBILIER GENERAL (GESTION.....)
-COMMERCE GENERAL (import, export, commerce national)
-BUREAUTIQUE (meubles, matériels.....)
-INDUSTRIE GENERALE
-FORMATIONS
-PRESTATIONS DE SERVICES (entretiens, réparations ...)

Et pour la réalisation de l'objet social :

- l'acquisition, la location et la vente de tous biens meubles et immeubles.
- l'emprunt de toutes sommes auprès de tous établissements financiers avec possibilité de donner en garantie tout ou partie des biens sociaux.
- la prise en location gérance de tous fonds de commerce.
- la prise de participation dans toute société existante ou devant être créée
- et généralement, toute opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilière, se rapportant directement ou indirectement à l'objet social ou pouvant en faciliter l'extension ou le développement

Capital 3,000,000 F CFA divisé en (300.0) Parts
Sociales de Dix Mille (10,000) F CFA chacune en

numéraires, numérotées de 1 à 300 intégralement souscrites et entièrement libérées par l'associé unique.

Siège social Bingerville, Bingerville, BINGERVILLE, NON LOIN DE CELPAID 01 BP 622 ABIDJAN 01, LOT 90 ILOT 7 PARCELLE 252 SECTION NP, Lot 90, Ilot 7

Dirigeant(s) M N'GUESSAN N'DRI SERGE (GÉRANT)

RCCM : n°CI-ABJ-03-2023-B13-08485 du 01/08/2023 au Tribunal du Commerce d'Abidjan.

Durée : 99 ans

Dépôt au greffe n°56179/GTCA/RC/2023 du 01/08/2023

